



Chapelle Sainte Anne

Quelques détails pratiques pour finir ...

Que faut-il donner au denier ? Comme valeur indicative, l'église dit : « 1 à 2% du revenu annuel ». Il n'est pas précisé s'il s'agit du revenu net ou brut. Ce pourcentage indicatif donne une fourchette large qui permet à chacun de choisir. Par exemple, pour une personne qui gagne 1500 euros nets par mois, le montant du denier par an se situe entre 180 et 300 euros.

A Paris, ce sont les paroisses qui collectent le denier et en reversent une partie au diocèse. Le denier finance entre autres le traitement des prêtres, le salaire des employés et l'entretien des bâtiments. A St Joseph des Carmes, le chauffage est pris en charge par l'Institut Catholique mais le traitement du recteur, le salaire de la secrétaire et les travaux d'entretien de la salle Frassati et de l'accueil sont réglés par l'église.

J'attire enfin votre attention sur la possibilité de mensualiser votre contribution par prélèvement automatique. Cette formule, appréciée par beaucoup, vous permet d'étaler sur l'année votre versement.

Père Nicolas Delafon,
Recteur



Paris, le 28 septembre 2018

APPEL POUR LE DENIER DE L'ÉGLISE

Chers habitués de l'église Saint-Joseph des Carmes,

En cette rentrée 2018, la vie de notre église a été marquée en avril dernier par la rénovation de l'éclairage. Avec le conseil économique de l'église, nous avons lancé ce projet il y a un an et avons été soutenus de manière généreuse par le diocèse de Paris. Cependant, ce soutien a été inférieur à ce qui avait été annoncé et la partie restante du projet de rénovation sera donc financée par le denier de l'église de cette année.

Aussi, à cette période de l'année, nous sollicitons vos dons dans le cadre du 1^{er} appel pour le Denier de l'Eglise 2018. L'année dernière, nous avons eu la chance d'avoir un denier pour l'église stable, voire en augmentation du point de vue du nombre de donateurs et je vous en suis reconnaissant comme recteur.

A ce jour, nous n'avons pas de grand projet pour les mois qui viennent. Nous aurons dans les semaines à venir une exposition dans la cour de l'église. Nous espérons aussi que différents travaux de restauration en cours avec la Ville de Paris, notamment une statue de la Vierge Marie, seront bientôt achevés. Pour ces travaux comme pour la vie ordinaire de l'église, votre soutien sera précieux.

M. Delafon

Père Nicolas Delafon, recteur
et le conseil économique



Eclairage de l'église

Le projet est achevé. Il a cherché à augmenter la luminosité de l'église, en particulier en éclairant toutes les chapelles latérales.

Les travaux ont été réalisés au printemps 2018.

Compte tenu du patrimoine de l'église St Joseph des Carmes, cette rénovation bénéficie à notre église, en particulier pour les visites régulières et les journées du patrimoine. Elle diminue le coût de l'éclairage par le passage au LED. Au total, l'église est plus lumineuse et son patrimoine, mieux mis en valeur.

Coût total : 90 000 euros

Il nous reste 20000 euros à financer avec le denier de l'église

Le Denier de l'Église à Saint Joseph des Carmes

Quelques chiffres

Le Denier de l'Église à Saint Joseph des Carmes permet à votre église de faire face à ses charges : vie matérielle du recteur, salaires, permanence d'accueil de Sœur Anne les samedis de 10h à 18h, prise en charge de l'organiste titulaire et de l'animation des messes dominicales, charges matérielles (notamment sonorisation de l'église et éclairage des chapelles).



Le Denier de l'Église a représenté, en 2017, 40% de nos recettes. Le nombre de donateurs connaît une légère augmentation (+13) ainsi que le nombre de dons. Le don important reçu pendant trois années consécutives au titre du Denier n'a pas été renouvelé cette année. Cependant les donateurs réguliers et les nouveaux donateurs ont en partie compensé cette absence. Votre fidélité et votre soutien ont contribué à faire vivre votre église. Soyez-en une nouvelle fois remerciés.

Les dépenses liées aux frais de fonctionnement et aux travaux de sonorisation ont connu en 2017 une augmentation de 1,5% par rapport à 2016. Les recettes ont connu un accroissement de 5,7% par rapport à 2016, et ce en dépit de la baisse du Denier de l'Église. Les quêtes et les dons (offrandes pour des messes, visites de l'église) ainsi qu'un don exceptionnel, permettent un solde de l'exercice 2017 positif de plus de 16000 euros.